

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La commission :**

**Présidente**

*Mme Émilie Thuillier*  
*Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

**Vice-présidente**

*Mme Karine Boivin Roy*  
*Arrondissement de Mercier – Hochelaga-*  
*Maisonneuve*

**Membres**

*M. Richard Celzi*  
*Arrondissement de Mercier – Hochelaga-*  
*Maisonneuve*

*Mme Marie Cinq-Mars*  
*Arrondissement d'Outremont*

*M. Richard Deschamps*  
*Arrondissement de LaSalle*

*M. Marc-André Gadoury*  
*Arrondissement de Rosemont – La Petite-*  
*Patrie*

*M. Manuel Guedes*  
*Arrondissement de Rivière-des-Prairies –*  
*Pointe-aux-Trembles*

*Mme Louise Mainville*  
*Arrondissement du Plateau Mont-Royal*

*Mme Lili-Anne Tremblay*  
*Arrondissement de Saint-Léonard*

**Le 20 février 2017**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE160765001**

**Accorder un contrat à la firme Groupe Axino inc. pour  
des travaux de mise aux normes du Centre Étienne-  
Desmarteau - Dépense totale de 15 426 659.80 \$ taxes  
incluses - Appel d'offres public no 5867, cinq (5)  
soumissionnaires - contrat 14975.**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Richard Deschamps  
Président de séance

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE160765001**

Accorder un contrat à la firme Groupe Axino inc. pour des travaux de mise aux normes du Centre Étienne-Desmarteau - Dépense totale de 15 426 659.80 \$ taxes incluses - Appel d'offres public no 5867, cinq (5) soumissionnaires - contrat 14975.

À sa séance du 30 novembre 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 8 décembre 2016, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans ce dossier.

Ils ont noté le très faible écart (5,6 %) entre le prix de l'adjudicataire et la dernière estimation réalisée.

La Commission a, par ailleurs, invité le Service à préciser au sommaire décisionnel la nature des deux irrégularités évoquées dans le Rapport de soumissions de la firme Lemay et le fait que le Service des affaires juridiques a jugé ces irrégularités comme étant mineures.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE160765001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**